



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU JURA

SOUS-PRÉFÈTE DE SAINT-CLAUDE

Arrêté fixant la liste des candidats au premier tour
des élections municipales partielles intégrales
de la commune de BOIS D'AMONT des 17 et 24 mars 2019

Arrêté n° SP SAINT CLAUDE 39-2019-02-28-001

La Sous-Préfète de Saint-Claude,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code électoral ;

VU l'arrêté n° SPSAINTECLAUDE-20190128-001 du 28 janvier 2019 portant convocation des électeurs de la commune de BOIS D'AMONT les dimanches 17 et 24 mars 2019, modifié par l'arrêté n° SP SAINT CLAUDE 39-2019-02-07-001 ;

VU le récépissé définitif d'enregistrement de la candidature délivré le 28 février 2019 ;

ARRETE :

Article 1er : La liste des candidats au premier tour des élections municipales partielles intégrales de la commune de BOIS D'AMONT qui se déroulera le dimanche 17 mars 2019 est fixée comme suite :

liste unique : « AGIR POUR BOIS D'AMONT »

La composition de cette liste est précisée en annexe.

Article 2 : La première adjointe au maire de Bois d'Amont est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché par ses soins, dès sa réception, aux emplacements administratifs habituels.

Fait à Saint-Claude, le 28 février 2019

La Sous-Préfète,

Laure LEBON

ANNEXE

LISTE

« AGIR POUR BOIS D'AMONT »

Rang	Nom	Prénom
1	GAY	EVELYNE
2	PUILLET	MICHEL
3	LACROIX	CHRISTINE
4	VANINI	JEAN-MICHEL
5	LACROIX	BERNADETTE
6	LACROIX	CLAUDE
7	GROS	CHRISTIANE
8	LACROIX	JEAN-MARIE
9	DAGDEVIREN	DILEK
10	PROST	EDOUARD
11	BOUVET-DIT-MARECHAL	AGNES
12	CRETIN	MATHIEU
13	VERNAY	MAGALI
14	BOCQUET	CLAUDE
15	FAUCHEUX	DOMINIQUE
16	LAMY-CHAPPUIS	PASCAL
17	LACROIX	ANNE
18	CHEVASSUS	DANIEL
19	CHAVIN-GAZALIER	LYDIE